



Délibération n°2022/26 du 22/09/2022

Objet : Autorisation d'a	idhésion de l	'Afpa à	<b>l'ANAF</b>
--------------------------	---------------	---------	---------------

Le conseil d'administration de l'Afpa,

Vu le Code du travail, notamment ses articles R. 5315-3 19°et R. 5315-8,

Après en avoir délibéré le 22/09/2022, décide :

## **Article I**

Le conseil d'administration autorise l'adhésion de l'Afpa en tant que membre de l'ANAF.

## **Article II**

Le conseil d'administration autorise la directrice générale à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires permettant cette adhésion.

## **Article III**

La directrice générale assure l'exécution de la présente délibération.

Le président du Conseil d'administration

Jean-Marie Marx